

Virginie Heyer, la plus populaire

GRAND CONSEIL Ce mardi, le Grand Conseil bernois nouvellement élu se réunit pour la première fois à Berne. Les résultats des élections du 27 mars seront invariablement un sujet de discussion entre parlementaires. Les représentants de l'arrondissement du Jura bernois peuvent se réjouir de leurs bons résultats, selon une étude du politologue bernois Rudolf Burger.

PAR RUDOLF BURGER ADAPTATION LAURENT KLEISL

Au nombre total de voix récoltées, Manfred Bühler et Anne-Caroline Graber arrivent en tête dans le cercle électoral du Jura bernois. Ce constat signifie-t-il que les deux députés UDC de Cortébert et La Neuveville sont les politiciens les plus populaires de leur coin de pays? Pas forcément.

tant pas significatif. Les voix issues du panachage constituent un bien meilleur critère d'évaluation de la popularité, car elles sont distribuées «à la main». Dans ce contexte, la situation de départ est la même pour toutes les personnes candidates, indépendamment de la force de leur parti.

Une nette avance pour la tête de liste du PLR

En s'en tenant à ce postulat, l'élue la plus populaire des 134 candidats dans le cercle électoral du Jura bernois se trouve être Virginie Heyer, cela avec une large avance. La maire libérale-radical de Perrefitte a récolté 205 suffrages issus du panachage sur 1000 listes, ce qui signifie qu'elle a reçu, en moyenne, une voix de panachage d'une liste sur cinq (lire ci-dessous).

Deuxième de ce classement avec 177 voix, Manfred Bühler est l'élue qui, nominalement, a obtenu le plus grand nombre de voix au total. Le maire de Cortébert est parvenu à se hisser tout en haut du classement, résultat certainement dû à sa notoriété d'ancien conseiller national et de président cantonal de l'UDC. La troi-



Une analyse des panachages place la maire de Perrefitte devant l'armée UDC, en termes de popularité. STÉPHANE GERBER

sième place est occupée, avec 157 voix, par sa collègue de parti, la politologue neuvevilloise Anne-Caroline Graber. Hervé Gullotti, chancelier communal de Tramelan et président du Grand Conseil jusqu'à ces derniers jours, arrive en quatrième position avec 140 voix, meilleur score d'un représentant de la gauche. De son côté, Moussia de Watteville s'impose comme la première représentante des Verts avec sa 7e place (73 voix) alors que Maurane Riesen est la

meilleure candidate d'Ensemble socialiste (10e, 61) et que l'agriculteur de Reconvilier Tom Gerber, membre du Parti évangélique, apparaît au 11e rang (56). S'il n'a pas été élu, le Vert neuvevillois Cyprien Louis a obtenu de nombreux suffrages de panachage (62), ce qui lui permet de décrocher le 9e rang. Un résultat qui peut être qualifié de tout à fait remarquable. Marina Zuber est la seule des 12 élus au Grand Conseil du Jura bernois à ne pas entrer

parmi les 20 meilleurs au classement de la popularité. Avec 20 voix, elle figure au 31e rang, un résultat guère surprenant du fait que la Prévoitaise était candidate sous la bannière de Parti socialiste autonome, étiquette peu propice au panachage.

A l'exception du PSA, tous les grands partis de la région sont représentés dans le top 30, constat qui plaide en faveur de la solidité de l'analyse et du classement établi sur la mesure des voix de panachage. Il

convient de souligner que les femmes ont obtenu d'excellents résultats: elles occupent la première place, avec Virginie Heyer, ainsi que les rangs 3, 7 et 10. La répartition des voix du panachage dans le Jura bernois ne révèle ainsi aucune forme de discrimination à l'encontre des candidates.

Les données brutes et le classement de popularité des 427 candidats au Grand Conseil peuvent être obtenus auprès de l'auteur de cette analyse à l'adresse rudolf.burger@hispeed.ch.

La répartition des voix du panachage dans le Jura bernois ne révèle aucune forme de discrimination à l'encontre des candidates.

S'ils trustent les deux premières places, c'est également parce que leur parti, avec 30,8% des suffrages récoltés, est clairement le groupement politique le plus fort dans le Jura bernois. Cette solidité de l'UDC se traduit automatiquement par un nombre élevé de votes pour ses candidats.

Afin de mesurer finement la popularité d'un élu, le nombre total de suffrages n'est pour-

La méthode de calcul

L'analyse de la popularité se base sur les données exhaustives publiées pour la première fois par le Canton de Berne concernant la statistique des panachages (sta.be.ch). Comme ces chiffres sont rassemblés par cercle électoral et par commune, ils se révèlent difficilement utilisables. Pour celui du Jura bernois, avec 40 communes, 17 listes et 134 candidats, il en résulte un tableau Excel contenant plus de 90 000 cellules. Ces données brutes ont servi de base au classement de popularité. Seules les vraies voix de panachage ont été prises en compte. Celles échangées entre les sous-listes des partis – par exemple entre PEV et jeunes PEV – ont été

écartées. Il a également fallu tenir compte de la force des partis. Ainsi, un candidat du PEV pouvait compter sur un nombre beaucoup plus important de fournisseurs de voix de panachage qu'un candidat de l'UDC.

En pratique

A titre d'exemple, le calcul du résultat pour Virginie Heyer s'obtient en divisant le nombre de voix de panachage (1989) par le nombre de fournisseurs de voix de panachage possibles (9711), soit toutes les listes délestées de celles du PLR. Ce quotient est multiplié par 1000, afin d'obtenir un résultat plus clair. Résultat: 204,8, chiffre arrondi à 205.

Quand le panachage fait la différence

Seulement 18% de tous les suffrages comptabilisés dans le Jura bernois lors des dernières élections au Grand Conseil sont des votes panachés. Pourtant, ces votes peuvent décider de l'élection ou de la non-élection d'un candidat. Dans le cercle électoral du Jura bernois, personne n'a été élu uniquement grâce aux votes de panachage. Toutefois, sur les 160 députés que comprend le canton, 12 doivent leur mandat aux votes de panachage. La plus célèbre d'entre elles est l'ancienne candidate au Conseil exécutif Claudine Esseiva (PLR) dans le cercle électoral de la ville de Berne. Selon le total des suffrages de son propre parti, c'est Simone Richner qui devrait siéger à sa place au Grand Conseil.

LE PALMARÈS DE LA POPULARITÉ

	Statut	Parti	Total	Voix de panachage pour 1000 listes
1. Virginie Heyer	élue/sortante	PLR	4159	205
2. Manfred Bühler	élu	UDC	5285	177
3. Anne-Caroline Graber	élue/sortante	UDC	4599	157
4. Hervé Gullotti	élu/sortant	PSJB	3068	140
5. Etienne Klopfenstein	élu/sortant	UDC	3752	88
6. Sandra Roulet Romy	élue/sortante	PSJB	2113	83
7. Moussia De Watteville	élue/sortante	Les Verts	2521	73
8. Marc Tobler	élu/sortant	UDC	3617	67
9. Cyprien Louis		Les Verts	2323	62
10. Maurane Riesen	élue/sortante	ES	1485	61
11. Tom Gerber	élu/sortant	PEV	1037	56
12. Morena Pozner		PSJB	1512	51
13. Peter Gasser	sortant	ES	1276	45
14. Maxime Ochsenbein		UDC	2932	44
15. Corentin Jeanneret	élu	PLR	1516	39
16. Roland Matti		PLR	1323	37
17. Elisabeth Beck		PSJB	1342	35
18. Markus Gerber		UDC	2554	34
19. André Mercerat		UDC	2595	31
20. Michaël Schlappach		UDC	2581	29

Puis: 31. Marina Zuber (12e élue, PSA, 20 voix de panachage pour 1000 listes).